

AFFAIRE N° 13 - Acquisition d'un terrain situé rue du Pont Neuf, appartenant à M. LATAYA LATCHIMY Charles.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Municipalité envisage l'acquisition d'un terrain de 180 m², nécessaire à la création du Boulevard de Ceinture sud prévu au Plan d'Urbanisme Directeur de Saint-Denis.

Ce terrain a fait l'objet d'une proposition de vente de la part de son propriétaire pour le prix de 500 000 F CFA.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, de m'autoriser à diligenter la procédure d'acquisition de ce terrain pour le prix de 500 000 F CFA.

La dépense sera prélevée sur l'emprunt contracté auprès de la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales pour l'achat de terrains.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Lu
Saint-Denis, le 20 Juin 1974
Le Maire
M. S. P. P. P.
M. S. P. P. P.
conforme
le Directeur des Affaires
Financières
R. L. L.